

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

Consulat du Cameroun  
à Marseille



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

Cameroon Consulate  
in Marseille

N° ..... /CCM/ .....

Marseille, le .....

**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA DELIVRANCE**  
**D'UN CERTIFICAT DE VIE**

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Consul portant mention de vos nom(s), prénom (s), adresse, numéro de téléphone et mail ;
- L'original de l'acte de naissance ou de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie du passeport et du titre de séjour en France éventuellement ;
- Un justificatif de domicile (Photocopie de la dernière quittance EDF-GDF ou France Télécom ou Bail). Pour les personnes hébergées, l'hébergeant doit fournir une attestation manuscrite d'hébergement et la photocopie d'une pièce d'identité officielle ;
- Frais de timbres fiscaux : **13 euros** en espèces.

**La présence au Consulat est obligatoire pour la délivrance d'un certificat de vie**